

# Copie anonyme - n°anonymat : 760227



Filière : B/L

Session : 2024

N0-00040  
760227  
philosophie

Épreuve de : PHILOSOPHIE

## Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Dans De faire des maîtres et puiseurs, Vincent Message se prend une expression lantésienne pour mettre en lumière la dystopie qu'il a inventé : l'ordre de la nature que l'on connaît a été renversé. Les hommes sont considérés comme des "animaux" au sens commun du terme : certains sont des animaux de compagnie, d'autres sont destinés à l'abattoir. Les principes de référence pour juger de la valeur de la nature ont été transformé ; l'homme n'est plus celui qui émet un jugement évaluatif sur la nature, mais celui qui est jugé et traité dans sa partie rétentionnaire.

Considérer ce qu'est ou en quoi constitue la valeur de la nature, c'est d'abord émettre un jugement (déterminer) à partir de principes évaluatifs qui peuvent être le beau, le bon/mauvais, l'inutile ou l'utile... La nature peut se définir de deux manières : en tant que fusis, c'est-à-dire l'ensemble aggregatif des composants élémentaires de la biodiversité ou en tant qu'il oppose à artificiel, c'est-à-dire qu'une chose est dite naturel si elle contient en elle-même son principe de mouvement. La nature se distingue de l'essence, qui est ce qu'est ~~être~~ pour une chose. Des lors, apprécier ce qu'est la valeur de la nature c'est d'abord considérer les principes de jugement que l'on utilise : quantitatif

## NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

(on évalue la nature à partir de l'agrégation de celle-ci) ou encore qualitatif (à partir de principes axiologiques, subjectifs). On considère et on juge de la valeur de la nature à partir de priomes esthétiques utilitaristes, individualistes ou encore moraux. Le questionner sur la valeur de la nature c'est se demander d'abord quelles échelles de valeurs sont utilisées, qui juge et ~~qui~~ émet un jugement évaluatif sur la nature (en tant que fusis (biodiversité), le bios ou en tant qu'«étant naturel). Dès lors, donner la valeur de la nature suppose -d'émettre un jugement quantitatif en termes de grandeur (taille, valeur <sup>humaine</sup>~~monétaire~~). La première impossibilité serait de l'ordre quantitatif puisqu'il n'agirait de nommer et d'ordonner cette nature. Les principes évaluatifs et axiologiques que l'on utilise pour discerner la valeur d'une chose peuvent être considérés de manière subjective (individuelle, je suis le seul à avoir cette échelle de valeur), relative (partage d'une hiérarchie de valeurs au sein de communautés des juges) ou universelle (ce qui suppose une action orientée, partagée avec tous sur l'énonciation de la valeur de la nature). Le risque de la disponibilité des échelles de valeur ou de l'absolu de ces hiérarchies, c'est de considérer de manière fondationnelle la nature : en éthique, en morale, à propos de la sexualité par exemple. Ainsi, discerner la valeur de la nature pose un problème épistémique (comment appréhender cette nature, émettre un jugement quantitatif, monétaire), axiologique (selon la division particulier/universel) et idéologique (prendre la nature au fondement de toute chose, en tant que valeur absolue). Il s'agira donc d'orienter ces trois axes en se questionnant sur :

Comment considérer la valeur de la nature sans tomber dans une approche fondationnelle, absolutiste du monde ?

Dans un premier temps, il s'agira d'étudier les conditions de possibilité d'un jugement quantitatif de la nature (par exemple une valeur numéraire ou monétaire) en tant que fusis et opposée à la culture. Ensuite, il semblera opportun d'analyser les jugements qualitatifs de la nature (des principes axiologiques, des instances de jugement évaluatif). Enfin, nous verrons qu'il y a bien un risque idéologique de prendre la nature comme valeur absolue si on se situe au sein de la cité, d'une communauté humaine.

X

X

X

Donner la valeur de quelque chose, c'est émettre un jugement à partir de principes évaluatifs : on peut juger en termes quantitatifs pour évaluer une chose (par exemple de façon monétaire). Des lors en considérant la nature, on assiste à un premier problème épistémique de quantification de la valeur de ~~la nature~~, celle-ci, souvent perçue comme incommensurable.

Émettre un jugement de valeur quantitatif pose d'abord un problème d'agrégation des éléments & composants élémentaires (quand on traite ici de la fusis, du bios). La fusis correspond à la nature telle qu'on la prend comme biodiversité : arbres, fleurs, gneux, granit, minéraux... Des lors quantifier ou envoi donner une valeur ~~numérique~~ à la fusis suppose d'être capable d'agréger tous ces éléments.

Or, il apparaît, dans une approche phénoménologique, qu'il ne peut pas y avoir de réalité en soi de la fusis, tant les éléments sont dispersés, disjoints, considérables. Dans La critique de la raison pure, Kant établit trois

Idées de la raison : Dieu, l'âme et le Monde. Il les appelle Idées de la raison car aucune synthèse n'est possible. Il n'y a pas d'expérience sensible possible de l'âme et de Dieu, autant que la synthèse de tous les éléments du monde n'est possible. Dès lors, en prenant la fusis comme partie du monde (la biodiversité, le bios), on remarque que la synthèse de ces éléments naturels est infinie et inconditionnée. En sciences économiques et sociales, la difficulté première pour quantifier et donner une valeur au capital naturel, c'est l'agréation des éléments. Étudier les externalités positives qui émettent les abeilles par exemple suppose ~~de donner une l'effet d'une~~ une valeur monétaire (une externalité ~~est~~ transaction qui n'a pas été quantifiée par le marché). Dans un premier temps, c'est bien l'impossibilité de la synthèse des éléments de la fusis qui pose un problème épistémique (d'accès à la connaissance) dans la quantification de la valeur de la nature.

De plus, émettre un jugement quantitatif pour évaluer la valeur de la nature suppose dans un premier temps de se ramener à des principes extérieurs (non-axiologiques), exogènes qui permettent d'aborder la nature (en tant que fusis) et ainsi de lui donner une valeur (par exemple monétaire). Les principes de classification ou de taxinomie permettent d'appréhender la fusis par exemple entre le genre et l'espèce des feuilles, des arbres, des fleurs ou plantes. Classer, spécifier est une activité ex ante dans l'émission ~~de~~ de la valeur de la nature. Dans Notre Humanité, Francis Wolff soutient le modèle aristotélicien ~~de~~ des types d'interprétation classificatoire et ontologique de l'univers. Juger de la valeur de la nature suppose un premier obstacle qui est l'incommensurabilité de celle-ci quand on traite de la fusis. Dès lors, la classification aristotélicienne entre un monde sublunaire et l'univers tel que l'homme se situe au milieu entre les êtres vivants animaux qui ne possèdent pas la raison et les êtres vivants éternels (Dieu, anges)

# Copie anonyme - n°anonymat : 760227

Emplacement QR Code	Filière : B/L	Session : 2024
	Épreuve de : PHILOSOPHIE	
Consignes	<ul style="list-style-type: none"><li>• Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer</li><li>• Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir</li><li>• Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)</li><li>• Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)</li><li>• Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre</li></ul>	

permet de penser un ordre de la fusia aussi. Les échelles de valeur qui utilisent Aristote dans cet ordre vertical suppose d'émettre un jugement quantitatif et évaluatif de la fusia, le bios. Les principes pour poser un jugement de valeur en termes quantitatifs ne sont donc pas axiologiques mais extérieurs, exagérés à la subjectivité de celui qui juge. Des lors, celui qui juge de la valeur (monétaires par exemple) de la nature, se rapporte à des principes d'évaluation qui lui sont externes (comme la taxinomie, la classification) et de l'ordre de la science de la nature.

Enfin, pour établir un discernement entre ce qui est de l'ordre de la nature et ce qui n'y est pas et donc quantifiable en volume, en valeur numéraire celle-ci, il apparaît nécessaire d'établir l'opposition entre nature et culture. Une divisibilité ou un discernement sont-ils possibles pour établir ~~que~~ la valeur numéraire de la nature ? L'antonymie entre nature et neutre, culture suppose le produit humain en premier lieu. Une culture se différencie de la nature en ce que celle-ci n'est seulement <sup>que</sup> un accident : c'est le produit d'une collectivité, d'un groupe humain ou non-humain. La différence ou du moins la divisibilité nécessaire pour établir, quantifier de façon numéraire la nature semble soulever

## NE RIEN Écrire DANS CE CADRE

un problème de frontières symboliques. Dans Par delà nature et culture, DeCola évoque quatre types de rapport humain à la nature et aux animaux : c'est par la différence ou la ressemblance de physicalités et d'intériorités que se constitue une communauté humaine ou non-humaine. Le naturalisme, l'animisme ou encore le tétrisme suppose des types d'ontologie distincts et donc divinités parfaitement opposées pour appréhender une divisibilité entre nature et culture. Dès lors, la ressemblance des physicalités entre humains et non-humains ou la différence des intériorités permettent de penser différemment les frontières symboliques entre nature et culture, une culture n'étant pas le seul produit d'une collectivité humaine.

Le jugement évaluatif en termes quantitatifs de la nature suppose donc un obstacle troisième qui n'est ni de l'ordre de la synthèse possible ni de l'appel à des taxinomies mais correspond à une divinité qui semble symbolique entre nature et culture. Cela empêche donc d'établir de façon numéraire la valeur de la nature (en tant que fusia mais aussi opposé à la culture).

X            X            X

Le passage d'un jugement évaluatif en termes quantitatifs (au sens de valeur numéraire de la nature) à un jugement évaluatif en termes qualitatifs suppose un saut entre un jugement objectif, calculatoire et opératoire et une évaluation axiologique (du principe de la morale, ou encore de l'esthétique).

X            X            X

Émettre la valeur de la nature peut s'établir à partir

- d'un jugement qualitatif qui intègre des échelles de valeur partagées de façon relative, universel ou seulement subjective.

On peut juger à partir de principes évaluatifs extérieurs (comme vu précédemment) mais aussi à partir d'échelles de valeur internes, ce qui suppose de possibles conséquences au sein d'une communauté humaine ou écologique.

La question sera donc de considérer les conditions de possibilité d'une communauté humaine ou non humaine au sein de la nature comme bios, fusis en prenant en compte des échelles de valeurs internes distinctes. Comme différentes hiérarchies, une personne peut établir la nature (comme fusis) sous l'échelle de l'utile et de l'inutile par exemple. Les oppositions et ces flits axiologiques sur la considération de la valeur de la nature peuvent être mises en lumière par l'universalisation d'une maxime subjective comme on la retrouve chez Kant sa déontologie morale. Fondements métaphysiques des mœurs. Kant émet une théorie déontologique de la morale et non axiologique. Cependant, on peut envisager le problème de l'évaluation de la valeur de la nature par l'utilisation du principe d'universalisation d'une maxime subjective. Par exemple : jeter ses cigarettes dans la nature peut s'établir comme une maxime subjective. ~~Kant suppose que pour~~

~~universaliser~~ On considère ici la fusis ~~comme~~ de façon "utilitariste" et en bas de l'échelle de nos valeurs. Kant suppose que pour qu'une maxime puisse s'universaliser, il faut se demander si cela est possible (1) et souhaitable (2). Dès lors, il apparaît possible que tout le monde puisse jeter ses cigarettes dans la nature, or si cela était souhaitable, on arriverait à une contradiction interne pratique : la fusis disparaîtrait à cause de la toxicité du tabac et il ne serait même plus possible de jeter ses cigarettes dans la nature, celle-ci n'existant plus. Dès lors, l'universalisation d'une maxime subjective de ce type, qui ~~pas~~ entend un principe évaluatif dépréciatif de la fusis suppose la destruction de la nature elle-même.

De plus, considérer que le rapport à la nature en termes d'échelle de valeur (vers le bon, le mauvais, l'utile ou l'inutile... ou le Beau, le laid) n'établit de manière subjective suppose un dangereux subjectivisme quant à la valeur que l'on accorde à la fusis. Si chacun possède un avis socialement fixé, les principes de la hiérarchie des valeurs ne sont donc plus extérieurs, taxinomiques comme pour la valeur numérique mais ce sont des principes subjectifs et axiologiques. Dès lors, la distinction particulière, général et universel permet de penser une division de groupes ou d'individus qui établissent des rapports hiérarchiques et axiologiques différents quant à la valeur de la nature. On peut donc passer d'un relativisme (une communauté écologique autochtone par exemple) à un subjectivisme insulaire où chacun considère bien ~~l'autre~~ l'échelle de valeurs qu'il applique à la nature (entant que fusis lui). Dans Droit naturel et histoire, Strauss adopte une démarche critique quant à la conclusion de Weber sur les conflits de valeurs indissolubles. Strauss affirme que considérer qu'il n'y a pas de solution définitive au conflit des valeurs et que celles-ci ne constituent pas même rang mène nécessairement à un subjectivisme puis au nihilisme. Dès lors, la tombe dans le nihilisme à partir de l'absence d'échelle de valeur ou de conflits sur la position de la valeur de la nature entre deux subjectivités. Le nihilisme, comme le décrit Strauss implique que toutes les opinions ou rapports se valent et qu'ainsi, de manière inévitable, plus rien ne vaut. Un point de vue nihiliste quant à la valeur de la nature serait de considérer que si les subjectivités de chacun n'appartiennent pas à propos de l'importance, de l'utilité ou du bon qu'il trouve à propos de la fusis alors la fusis elle-même n'aurait plus aucune ~~aucune~~ valeur, on tomberait dans l'indifférence et la négation de la nature elle-même.

Enfin, tel est qui juge, qui émet un jugement de

# Copie anonyme - n°anonymat : 760227

Emplacement QR Code	Filière : B/L	Session : 2024
	Épreuve de : PHI LOSOPHI F	
Consignes	<ul style="list-style-type: none"><li>Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer</li><li>Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir</li><li>Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)</li><li>Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)</li><li>Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre</li></ul>	

valeur qualitatif de la nature se place comme instance de légitimation première. La nature peut être considérée ou non (valeur nulle) selon les champs que l'on ~~considère~~, prend en compte. Dans le cadre artistique, l'ambiguité est révélée quand on cherche à juger qualitativement de la valeur de la nature. Dans le champ artistique, la distinction naturel / artificiel permet de distinguer les êtres naturels des artefacts, produits de l'homme. Dès lors, l'artefact qui a été établi par la main humaine ne possède pas son principe de mouvement en lui-même, au contraire des êtres naturels qui sont mûrs par eux-mêmes.

La question est de savoir si les êtres naturels, la nature prise comme chose en soi possède une valeur (et non la valeur) dans le champ artistique. Les instances de légitimation, dans le champ artistique, en tant qu'institution qui légitime ce qui est de l'ont ou non supposent comme condition minimale que l'objet ~~est~~ présenté soit un artefact (un produit artificiel par l'homme).

Du côté du champ ~~artistique~~ artistique, la nature semble avoir une valeur nulle en tant qu'êtres naturels qui ne sont pas des artefacts. Or, lorsqu'on considère le champ esthétique, dans la Critique de la faculté de juger de Kant, la valeur de la nature dans ce cadre-là ne peut être considérée de façon similaire. Dans son paragraphe sur la différence entre la beauté vague et la beauté libre, Kant rappelle qu'en jugement de

## NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

goût pur ~~pure~~ ne tombe pas sous un concept, ni une fin déterminée. En reprenant la distinction naturel / artificiel et donc plus largement entre la nature et l'objet technique (la tekhnē), il apparaît que la nature possède une valeur esthétique première ~~pure~~. Kant ~~pure~~ interroge la beauté libre en prenant l'exemple de la fleur (donc partie de la nature, en tant que fusis) : même l'ignorant en botanique peut ressentir un sentiment, plaisir esthétique en apercevant la fleur. Dès lors, dans le cadre de la beauté inhérente, le jugement de goût tombe sous le concept de fin déterminée de l'objet technique. Kant semble admettre que le sujet vibre plus devant la fleur. La valeur de la nature peut se qualifier esthétiquement même si elle semble nulle dans le champ artistique.

X

X

X

Après la destruction de la nature en tant que fusis lorsqu'on universalise un maxime subjectif, la négation de la valeur de la nature (fusis) quand on tombe dans le nihilisme et la considération de la nature selon le champ artistique et esthétique, il apparaît que le jugement qualitatif et évaluatif que l'on fait de la nature est de l'ordre axiologique et le plus souvent subjectif. Dès lors, il s'agira d'étudier dans un dernier temps, le risque idéologique ~~pure~~ de la considération <sup>de la nature</sup> comme valeur absolue ~~pure~~, en prenant la nature en valeur première et au fondement de tout principe.

X

X

X

~~QUESTION~~

Prendre la nature comme valeur première, c'est risquer de tomber dans un fondamentalisme naturaliste : la nature s'établit comme valeur absolue, au principe de toute chose. Cela peut donc constituer des principes de différence ou encore de discrimination.

La valeur de la nature qui se pose comme absolument première pose un risque d'inégalités qui seraient naturalisées voire légitimées par cette trop grande considération de la nature. Cette considération peut se matérialiser au sein de théories éthiques ou critiques, ou entre donc dans le cadre éthico-moral. Cela peut constituer un danger en ce que tout ce qui serait comme naturel serait au principe de la société, des hiérarchies au sein de la communauté humaine par exemple, voire de son contact avec la communauté non-humaine. Le naturalisme éthique aristotélien est critiqué au chapitre de Notre Humanité dans "Attais et dangers du naturalisme éthique". Wolff souligne la méthode naturaliste aristotélien qui met au fondement des "différences naturelles" immédiates qui empêche d'atteindre l'idéal humain qu'il a constitué. Par exemple, les femmes possèdent des "vertus démodiqués", elles sont donc des « dispositions qui sont reliées au « sexe naturel » ». Dès lors, Aristote au livre de l'Ethique à Nicomaque rappelle que la beauté facilite la constitution de la fonction propre de l'homme. Il y aurait donc chez certains hommes de meilleures dispositions que d'autres pour être vertueux. La vertu qui se constitue comme une forme de vigilance à l'égard des façons de ressentir n'est donc aussi reliée à la nature de chaque homme et non simplement à l'expérience et au temps (comme le fait d'agir courageusement par exemple). Mettre au fondement d'une éthique la nature et donc la considérer comme une valeur première, c'est risquer l'idéologie et le dogmatisme légitimé par des inégalités prétendues naturelles.

Enfin, un naturalisme au fondement de nos sociétés peut-être utilisé pour maintenir un ordre, donc un ordre qui saurait per-

comme naturel. Donner une valeur première à la nature en la mettant au jumelage des principes de régulation sociale suppose d'établir une fondation naturaliste de la société qui ne doit pas être remis en cause. D'un point de vue social et non plus éthique, il apparaît que mettre au premier plan la nature dans l'échelle axiologique est une manière de maintenir un ordre social guidé fondé sur les "nature des individus". Dans Corps en trois genres, Anne Fausto

- Sterling interroge la dichotomie simpliste et naturaliste du sexe masculin et du sexe féminin. Des lors, elle montre que cette dichotomie à partir de sexes considérés comme "naturels" n'est qu'un simple acte social. Il existe une pluralité de vitesses (comme le vitre gonadique, ou bien des chromosomes) qui ont été réduits à un seul pour établir la différence naturelle entre le sexe masculin et féminin. Anne Fausto-Sterling critique ce réductionnisme et prône une diversité, notamment dans son ouvrage Tes Cinq Sexes où elle établit différentes formes hermaphrodites. Dans le spectre du genre et du sexe, il est donc possible de voir la manière dont un naturalisme social réduit toutes les diversités possibles. Avec cet exemple d'Anne Fausto-Sterling, on peut donc voir que ce qui est admis comme naturel et au principe d'un ordre social et générale (valeur absolue de la nature) n'est qu'une construction sociale qui permet de légitimer des pratiques discriminatoires. Des lors, fonder un ordre social à partir de la nature prise comme une valeur première et absolue supprime toutes les possibilités de percevoir la diversité des cultures et des rapports qui sont construits et non naturels.

X

X

X

In fine, la valeur de la nature je considère de prime abord du point de vue de celui qui émet un jugement évaluatif, c'est-à-dire -

# Copie anonyme - n°anonymat : 760227

Emplacement QR Code	Filière : B/L	Session : 2024
	Épreuve de : PHILOSOPHIE	
Consignes	<ul style="list-style-type: none"><li>Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer</li><li>Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir</li><li>Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)</li><li>Numérotter chaque page (cadre en bas à droite)</li><li>Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre</li></ul>	
<p>celui qui <u>quantifie</u> (en valeur numérienne), <u>qualifie</u> (en valeur esthétique, artistique). Dès lors, prendre comme <u>valeur absolue</u> la nature, c'est risquer de tomber dans l'idéologie et l'absolutisme injuste. Un naturalisme éthique, un ordre généré qui se fonde sur des présupposés scientifiques naturels ne renverse pas la communauté humaine ou non-humaine mais la fige. La valeur de la nature s'établit en tant que <u>fusis</u> et est considérée par les citoyens, experts de façon divergente selon les subjectivités et relativismes (communautés scientifiques par exemple). Au risque de tomber dans le nihilisme ou le naturalisme, la valeur de la nature ne doit pas s'établir seul ni se poser comme fondement des sociétés.</p>		
		13/13

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE**



